

PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) D'INTENTION DE LA GARONNE GIRONDINE

Hypothèses d'aménagement et stratégie globale

Comité de pilotage n° 5
du 5 février 2015 à Mazères (33)



Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Aquitaine
avec le Fonds européen de
développement régional (FEDER)



smeag
POUR L'ÉQUILIBRE GARONNE

Ordre du jour

En préambule : rappel du projet

- 1 – Présentation des synthèses des réunions locales de novembre 2014**
- 2 – Proposition d'options d'aménagement à retenir**
- 3 – Premières esquisses du programme de confortement des ouvrages**
- 4 – Ebauche d'une stratégie d'aménagement pour l'élaboration du PAPI complet**

Résumé du projet

PAPI d'intention

Avis favorable en décembre 2011

Démarrage des études : juin 2013

Fin des études février 2015

Objectifs du PAPI

Réaliser un **programme d'études** pour **définir une stratégie de gestion des risques d'inondation**

Mettre en œuvre les actions dans le cadre d'un futur PAPI complet.



Périmètre concerné

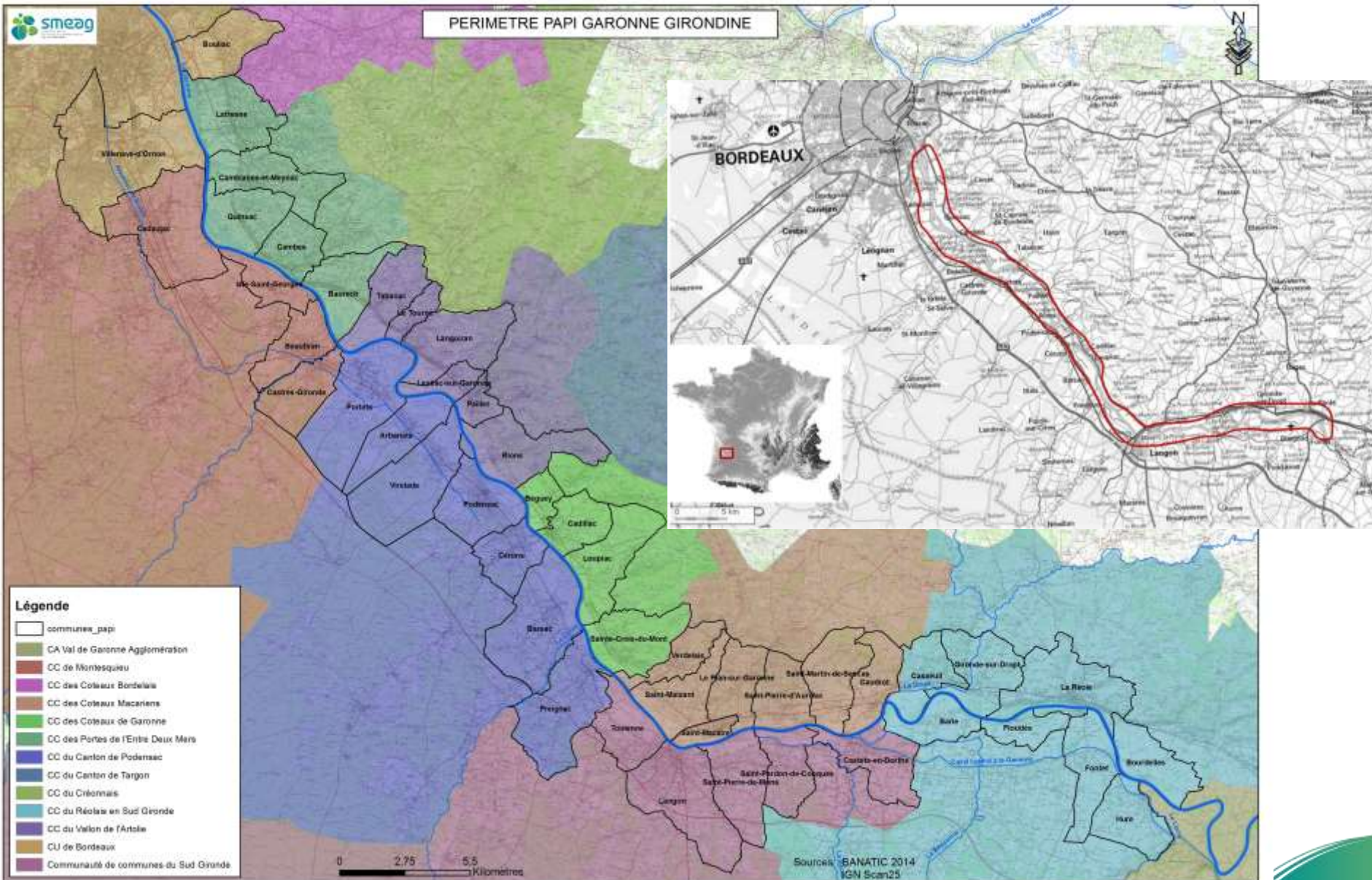
Vallée de la Garonne de Bourdelles à Villenave-d'Ornon – 65 km

Région : **Aquitaine**

Département : **Gironde**

Collectivités locales : **48 communes, 9 communautés de communes, 6 syndicats de rivière, Communauté Urbaine de Bordeaux, SYSDAU, Syndicat mixte du SCOT Sud Gironde**

Périmètre du PAPI de la Garonne girondine



Un PAPI Garonne pour élaborer...

- Une **stratégie d'aménagement de la Garonne, qui garantisse une gestion cohérente des zones inondables et des digues**
 - Cohérence : amont – aval Garonne, avec l'estuaire, avec les PPRI, avec les autres politiques publiques
- Une **stratégie de diminution de la vulnérabilité des territoires inondables** :
 - **Éléments de connaissance** pour assurer le lien avec les autres documents de planification
 - **Base technique**, pour aider les maîtres d'ouvrage de digues dans leurs nouvelles obligations réglementaires
 - **Planification des actions** pour mettre en cohérence les outils réglementaires **et organiser l'optimisation du retour à la normale.**
 - Un cadre d'intervention global **pour mobiliser les financements.**

Contenu des études

- **Fournir un état des lieux des ouvrages**
- **Indiquer les interventions** à mener dans les 6 ans
- **Définir des scénarios** d'aménagement des ouvrages de protection, à l'échelle de la Garonne girondine
- **Définir une stratégie de diminution de la vulnérabilité** des territoires inondables
- **Préciser les rôles et responsabilités** des différents intervenants
- **Proposer des maîtrises d'ouvrage publiques** pour la gestion des ouvrages intéressant la sécurité de biens privés ou publics.

Un double objectif global

**Améliorer la gestion
des digues**

ET

**Améliorer la gestion
des risques
d'inondation**



1 PAPI, 4 études spécifiques, 3 étapes clefs

Lot 1 : Etudes Hydrauliques => Scénario d'aménagement, programme d'actions

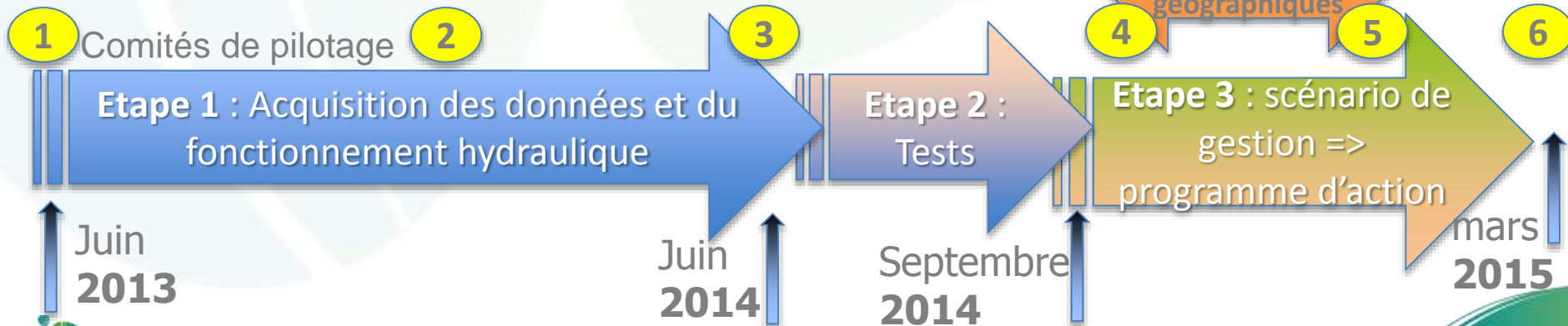
Lot 2 : Relevés topographiques et bathymétriques

Lot 3 : Etudes géotechniques : plan de fiabilisation

Lot 3 : plan de fiabilisation

Lot 4 : Etude administrative et juridique

Lot 4 : Etude des scénarios



Ce dont on dispose aujourd'hui

- **Acquisition de données locales et historiques**: topographie des ouvrages recensés, bathymétriques du lit et des berges de la Garonne, zone de mobilité du lit, repères de crues... => base de données géo-référencée des ouvrages et des enjeux (SIG).
- **Diagnostic des ouvrages** :
 - Seulement 1/3 du linéaire des digues est dans un « bon » état (34 km).
 - 7 digues (21 km) nécessitent des travaux urgents.
 - Plus de 2/3 des ouvrages hydrauliques dysfonctionnent
- **Analyse administrative et juridique** de la gestion actuelle des ouvrages de protection et de l'évolution du contexte législatif (GEMAPI)
- **Modélisation hydraulique des inondations** à partir des phénomènes historiques correspondant à des aléas de référence
- **Identification de 3 secteurs** « homogènes » d'inondation.
- Etude de **différents scénarios d'aménagement** par secteurs, et par casiers, et des impacts possible amont, aval et latéral.
- **Options d'aménagement** / casier et par secteurs homogène

Les 1ères étapes de concertation

1^{er} Comité de pilotage, mai 2013 :

- lancement des études

Comité de pilotage n° 2, janvier 2014 :

- étape d'avancement du diagnostic des ouvrages,
- analyse du territoire, des acteurs concernés et de leur responsabilités

Comité de pilotage n° 3 : juin 2014 :

- diagnostic des ouvrages
- situations administratives et juridiques des gestionnaires de digues
- approche du fonctionnement hydraulique de la vallée

Comité de pilotage n° 4 : octobre 2014 :

- résultats des modélisations hydrauliques/casiers : tests unitaires
- Diagnostic du territoire, secteurs homogènes
- 1ers éléments d'orientation d'aménagement

Les réunions d'information et de concertation locale

Réunion d'information, 8 juillet 2014 :

- Pour les élus, les propriétaires et les gestionnaires d'ouvrages
- Rappel du contexte législatif et présentation des évolutions à venir, rappel des droits et devoirs de chacun, information sur le PAPI et les actions possibles dans le programme.

Concertation locale / secteurs homogènes : 27 et 28 novembre 2014

- Présentation du diagnostic hydraulique / secteur homogène
- Identification des options d'aménagement / casier hydraulique

La concertation locale : partager

3 réunions locales pour affiner les options d'aménagement à retenir :

- Fin novembre 2014 : semaines n° 47 et/ou 48
- Par secteur homogène (amont, centre, aval)
- Présidées par un élu local
- Concerne : membres du comité de pilotage, du comité technique, tous les Maires et les gestionnaires d'ouvrages concernés.

Déroulement :

- Présentation des options d'aménagements qui répondent le mieux aux objectifs,
- Travail en sous-groupe sur les différents ouvrages, recueil des projets locaux
- Restitution et partage des options proposées par les groupes
- Synthèse pour intégration dans le programme global

Objectif

Mettre en commun l'expérience locale
et les connaissances scientifiques pour optimiser
les solutions d'aménagement

Les étapes à venir :

Comité de pilotage n° 5, décembre 2014 :

- Elaboration de la stratégie du programme d'actions
- Construction des scénarios d'aménagement
- Choix des scénarios envisageables /casier
- Proposition d'un programme de confortement (hiérarchisation et chiffrage des actions sur chaque casier = scénario renforcement à l'identique).

Comité de pilotage n° 6, janvier 2015

- Construction de 4 scénarios cohérents pour la gestion des crues débordantes (chiffrage et description des moyens employés).
- Définition du **schéma de gestion et choix des actions retenues.**
- Propositions de montages financiers à l'échelle de chaque casier.
- Synthèse des possibilités juridiques et administratives.

Présentation des résultats de réunions locales de novembre 2014

Principes liés à la démarche PAPI

1 – Cadre réglementaire

- Pas d'aggravation des impacts des inondations (amont, aval et latéral)
- Impossible de construire de nouvelles digues (ou de rehausser) en dehors d'une préconisation justifiée par un schéma d'ensemble (PAPI).
- Pas de (nouvelles) digues permettant d'accroître l'urbanisation des zones inondables.

2 – Cadre contextuel

- **Cohérence** du schéma dans sa globalité (cdc PAPI)
- **Optimisation** des coûts d'investissement et d'entretien des ouvrages : limitation des hauteurs, des linéaire, fiabilisation...
- **Priorité** à la réduction de la vulnérabilité des populations, des biens,
- **Amélioration** du retour à la normale après l'évènement.
- Actions **réalisables et finançables** dans les 6 ans (PAPI complet). Un maître d'ouvrage/action, avec engagement financier.

Les objectifs majeurs à respecter

- Protection prioritaire des zones de **population dense**
- **Fiabilisation** des protections pour des aléas supérieur
- **Amélioration** de la protection des zones d'activités économiques pour un risque important.
- **Favoriser** la mémoire des événements extrêmes
- Permettre la **divagation** de la Garonne dans des zones où il n'y a pas d'enjeux : zones tampon.
- **Limiter** l'imperméabilisation des sols et réduire l'impact de l'urbanisation sur les écoulements.
- **Organiser** une gestion simplifiée des ouvrages (MO et gestionnaires)
- ...

Différentes options d'aménagement des ouvrages

- 1 - **Maintien et fiabilisation** du niveau de protection actuel.
- 2 – **Nouveaux aménagements** répondant aux grands principes pour la protection des enjeux du casier, et de la vallée.
- 3 - **Amélioration et optimisation** de la protection de la population en zone dense : création de digues de second rang (habitat et bien).
- 4 – **création** de zones « tampons » avec un rôle écrêteur.
- 5 - ...

Eléments de stratégie pour l'élaboration du PAPI complet : actions prioritaires

1 - Scénario d'actions sur les endiguements « à court terme » :

- **Protéger les zones urbaines denses** ne disposant pas aujourd'hui de dispositif de protection contre les inondations
- **Fiabiliser les systèmes de protection actuels** (Q5-10 à l'amont, Q100 à l'aval) qui sécurisent les zones urbaines denses, et pour lesquelles il n'existe pas d'alternative technique raisonnable (comme le recul des digues en vue de la réduction des linéaires ou du retrait vis-à-vis des érosions...)
- **Recul des systèmes de protection** (protection rapprochée ou de second rideau) pour des digues en état dégradé important, en vue de réduction des linéaires et de la soustraction à l'érosion des berges de la Garonne

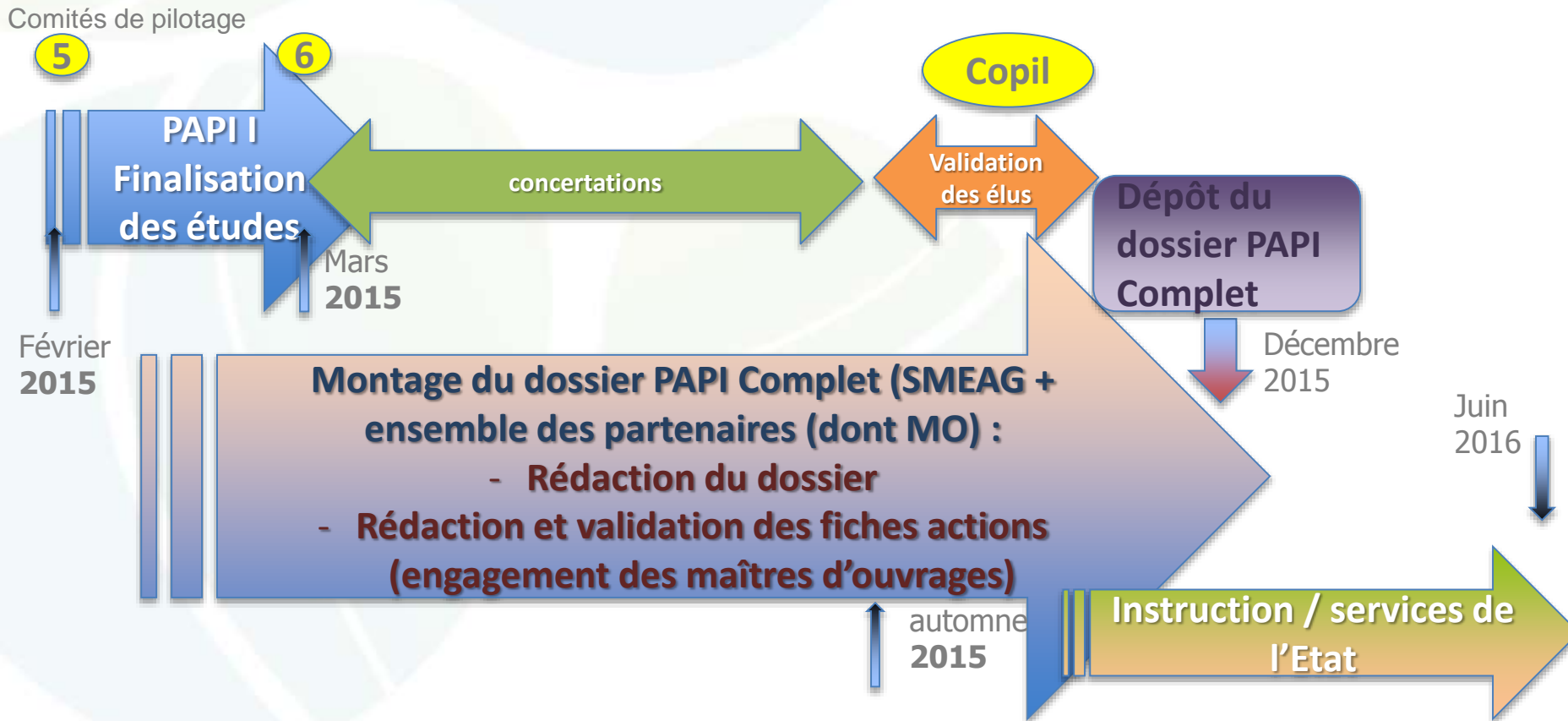
Eléments de stratégie pour l'élaboration du PAPI complet : actions à moyen terme

2 - Scénario d'actions « à moyen terme » :

- **Protéger les zones urbaines vulnérables** par un système de « second rideau » dont l'occurrence de protection actuelle est estimée « insuffisante »
- **Envisager un recul des digues menacées** à moyen terme par l'érosion de la Garonne : de l'amont vers l'aval :
- **Proposer des zones d'expansion des crues** (ZEC) afin de compenser les nouveaux aménagements et soulager l'inondation de secteurs urbanisés limitrophes :

Les autres actions des 7 axes de travail ne sont pas mûres, et n'ont toujours pas été évoquées en comité technique en raison du travail sur les aménagements existants (études en cours).

Elaboration du PAPI complet :



Le cadre de la démarche PAPI

Le PAPI d'intention Garonne girondine => élargir la réflexion à l'ensemble de la problématique de gestion des risques d'inondation

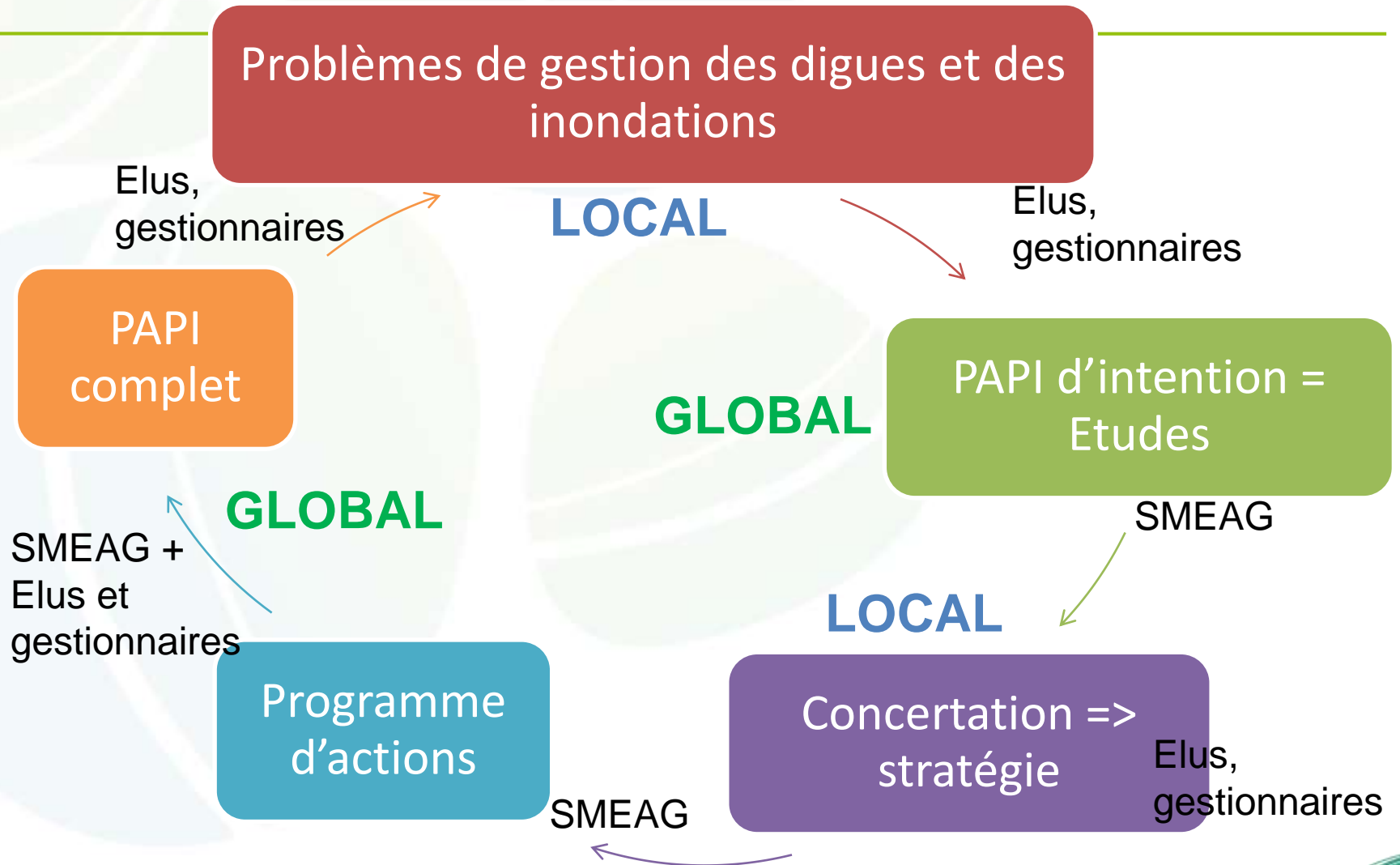
Une stratégie et un programme d'actions sur 6 ans : PAPI complet comprenant 7 axes de travail

- Axe 1 – Amélioration de la connaissance
- Axe 2 – Surveillance, prévision des crues et des inondations
- Axe 3 – Alerte et gestion de crise
- Axe 4 – Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme
- Axe 5 – Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- Axe 6 – Ralentissement des écoulements
- Axe 7 – Gestion des ouvrages de protection hydraulique

La stratégie est déclinée en fiches action par axe et par Maître d'ouvrage (engagement budgétaire et financier).



Elaboration PAPI Complet : travailler ensemble



PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) D'INTENTION DE LA GARONNE GIRONDINE

Merci de votre attention

Comité de pilotage n° 5
du 5 février 2015 à Mazères (33)

